

# L'écho du Montat

N°65 | Février 2023

Hiver  
2022-2023

## SOMMAIRE

■ Edito	2
■ Les Actions	3
■ L'école	5
■ La Mairie	7
■ Les Travaux	7
■ Les Commerces	9
■ Vie pratique	10
■ Infos diverses	11



“ *Aucun de nous ne sait  
ce que nous savons  
tous ensemble,* ”

EURIPIDE  
(Tragique Athénien) (- 480 / - 406)

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

## Une commune c'est une ruche.

En relisant les différents articles proposés dans ce bulletin, je me dis que, sur les six derniers mois de 2022, il y a eu bon nombre d'actions, de réalisations, d'engagements. Et c'est tant mieux !

Ce n'est pas faire de l'autosatisfaction, c'est simplement constater que LE MONTAT bouge ! Et ce n'est d'ailleurs spécifique aux six derniers mois de 2022 !

Entre les activités associatives, les différentes manifestations - animations, les programmes de travaux, d'investissement, etc, il y a quantité d'événements qui marquent le quotidien de notre vie locale.

Il y a aussi le dynamisme économique ; dans ce bulletin, comme dans les autres, nous mettons le focus sur deux entreprises implantées sur le territoire communal. Notre commune a la chance de comptabiliser une forte densité d'entreprises, tant sur la zone de « CAHORS SUD » que Route de Toulouse ou que dans les zones d'habitat avec, aussi, bon nombre d'artisans.

Un focus est plus particulièrement fait sur le programme de réaménagement de l'Entrée Sud de CAHORS : la Route de Toulouse. Précisons que ce dossier est porté et financé par la Communauté d'Agglomération.

Certains peuvent sourire, se demander si ce serpent de mer finira enfin par sortir !

Il y a, depuis 2021, de forts signaux encourageants de la part des services de l'Etat, d'autant plus que l'intercommunalité s'est engagée dans un dossier qui peut être qualifié de pilote pour une ville et une communauté d'agglomération de cette taille.

Les élus municipaux des trois communes concernées sont conscients de la nécessité et de l'urgence de réaménager ce secteur. Ce sera long, fastidieux, mais c'est indispensable.

Si des enseignes ont déménagé, d'autres se sont implantées c'est le cas des deux entreprises présentées (fort heureusement, elles ne sont pas les seules) et d'autres veulent rester !

## Une commune c'est aussi un héritage patrimonial.

Je suis très attaché à la conservation, à la mise en valeur et à la présentation de ce patrimoine.

Après l'action faite, en 2021, sur l'histoire du bâtiment « Mairie », nous avons mis l'accent,

en 2022, sur la présentation de l'histoire du bâtiment « Ecole des Filles », d'autant plus que l'année 2022 marquait le 140<sup>ème</sup> anniversaire du lancement de la construction de cet édifice.

Pour 2023, nous travaillons actuellement sur des supports de présentation de notre magnifique église (classée au titre des Monuments Historiques) et de la Rue des Vieux Métiers pour, justement, se souvenir des échoppes, des petits métiers qui étaient là et faisaient la vie de cette rue.

Enfin, LE MONTAT est très impliqué dans la démarche d'obtention du label « Pays d'Art et d'Histoire » au sein de la Communauté d'Agglomération du « GRAND CAHORS ». Dans l'année qui vient ce dossier devrait arriver à son terme.

## Enfin, une commune c'est un élément constitutif de la nation.

D'abord parce que l'Etat confie aux maires des missions : l'état civil, de nombreux pouvoirs de police, les recensements, l'organisation et la tenue des scrutins électoraux, le fonctionnement des structures scolaires (maternelle et primaire), etc...

Mais aussi, parce que constituer une nation, c'est le défi, avant tout, de « faire société ensemble ».

Il est d'ailleurs à noter qu'il est possible de « faire société » dans d'autres périmètres que la commune : monde associatif, monde du travail, voisinage, etc... A chacun de trouver le cadre dans lequel il se sentira le mieux !

Aujourd'hui, malgré un individualisme en très forte augmentation au sein de la société française, ce qui engendre un désintérêt pour le collectif au sens sociétal, l'échelon communal apparaît encore comme un périmètre privilégié pour « faire société ».

Dans le tumulte dans lequel nous vivons au sein de notre nation, appliquons nous à garder une ère privilégiée de concorde, d'amitié, de volonté d'aller vers le bien commun pour essayer encore de « faire société ensemble ». C'est aussi en cela que chaque commune peut être, doit être un élément constitutif de la nation.

J.P. MOUGEOT,  
Maire.

## Le forum des Associations : Un bel événement

Le Montat a fêté la rentrée, **samedi 10 septembre** à la Salle « Roger Peyralade » où était organisé son 9<sup>e</sup> Forum des Associations.

C'est l'occasion annuelle pour le public de rencontrer et de découvrir toutes les associations de la commune.

Il y a toujours dans ces moments d'échange, le loisir d'apprendre ou d'obtenir tous les renseignements sur les différentes activités proposées qui seront décrites par les membres ou dirigeants des associations. Elles étaient 21 et il y en a eu pour tous les goûts, le fil rouge de cette manifestation étant de démontrer son appartenance au village.

Les associations présentaient différents registres ; le sport, la culture et le loisir. Il était possible de s'arrêter au stand du Rugby à 13, du foot du Quercy blanc, de l'escrime avec le Cercle du Grand Cahors, de la danse avec les associations Montat Danse (Danse de salon et sportive) et Country 46, le dynamique club de Badminton « Zem'Bad », la Gymnastique Volontaire, Kryss Bien Etre (yoga), Judo Club Le Montat, Tennis Club, Cercle d'Aikido, le nouveau club de Pétanque de Le Montat, Pique et Pousse (marche et Rando-Nordique) et Cahors Triathlon et l'Outil en Main (2 associations invitées).

Coté Culture et loisirs étaient présents : le Club de l'amitié qui propose régulièrement soirées théâtre, chansons et sorties pour ses membres, Le Four Montatois qui se propose de créer un Four à pain, le Refuge Canin toujours à la recherche de bénévoles mais surtout propose l'adoption de chiens, L'Atelier Peinture qui exposa des tableaux réalisés en cours et des techniques de peintures, Les associations Montathlon, Colline du Diable et Ekiden ont présenté leurs différentes courses et trail et l'Outil en Main qui a pour but l'initiation des jeunes dès l'âge de 9 ans, aux activités manuelles, par des gens de métier.

Cette journée a permis aux visiteurs de découvrir des stands d'information, des démonstrations, des initiations ainsi que de s'inscrire au grand choix d'activités proposées.

Les bénévoles sont au cœur de cette journée et restent l'édifice majeur de toutes les associations.

La buvette au profit de Country 46 a permis de profiter pleinement de ce rendez-vous festif et associatif remarquable.

Pour terminer la manifestation la Municipalité a mis à l'honneur des sportifs méritants. C'est autour du verre de l'amitié, offert par la Municipalité, que tous se sont retrouvés pour clôturer ce bel après-midi.

Ce fut une belle occasion pour redémarrer la saison sportive et culturelle 2022/2023.



## Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre

Comme chaque année la Commission Municipale, « Communication - Culture - Loisirs - Vie associative » du Montat avait concocté un programme riche en événements qui a su satisfaire le nombreux public venu également des communes avoisinantes.

La visite de l'église St Barthelemy commentée par le Maire, Jean-Paul MOUGEOT, et la découverte de la rue des vieux métiers des années 1900 avec ses échoppes et ses nombreux artisans, commentée par un aîné de la commune, Monsieur André MIQUEL, ont été des temps forts de la matinée du dimanche.

L'après-midi, une exposition « patrimoine durable » avec la participation d'artisans d'art et d'associations, a connu une belle affluence, avec des démonstrations de savoir-faire comme la réalisation de vitraux sous l'œil émerveillé des petits et des grands.

Une maquette du cœur du village réalisée par les enfants de l'école du Montat était exposée, on pouvait également admirer l'exposition de photographies des artistes amateurs du Montat.

C'est autour d'un apéritif offert par la Municipalité que les festivités se sont terminées.



# Les Actions

## Le Jour de la Nuit



**Samedi 15 octobre 2022** s'est tenue la 14<sup>e</sup> édition de cette grande manifestation nationale.

Ouverte à toutes et tous, cette action festive et surtout participative vise à sensibiliser à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne ainsi qu'à la beauté du ciel étoilé. « Eteignons la lumière et Rallumons les étoiles » est le but de cette action.

Comme les années précédentes, la Commission Culture Municipale en collaboration avec l'association d'animation de Fontanes, avait mis en place un programme tout public à la salle « Roger Peyralade ». A 18h, la lecture vivante et les mélodies chantées du conte « le Rossignol et l'Empereur » d'Andersen avec ambiance sonore sur le thème de la forêt, par Mathilde Raisson ont ravi le public.

Puis, extinction de l'éclairage public du bourg et à 19h30 Conférence débat par « Territoire Energie Lot » (FDEL) concernant les enjeux de l'éclairage public sur la biodiversité et l'économie locale, suivie d'un jeu de questions/réponses.

Vers 21h, pour terminer la soirée, une pause dinatoire était offerte par les municipalités de Le Montat et de Fontanes, et a permis de poursuivre les échanges citoyens et participatifs à la salle « Roger PEYRALADE ».

## MONT'HALLOWEEN 2022 : soirée de terreur !

Près de 200 apprentis sorciers s'étaient donnés rendez-vous **lundi 31 Octobre** à partir de 18h30 à la salle Roger Peyralade.

Les villageois et les communes environnantes ont découvert le monde fantastique d'Harry Potter.

La Commission Municipale, « Communication - Culture - Loisirs - Vie associative » a réalisé la décoration de la salle. Les nombreux décors ont été faits par les élèves de l'école primaire.

Le concours de déguisements a remporté un vif succès avec des créations toutes plus fantastiques les unes que les autres.

Les jeux ont été très prisés et chacun a pu déguster les gâteaux-araignées et les potions magiques proposés par l'APE.



## 120 participants au repas annuel des aînés

**Dimanche 27 novembre**, la municipalité a organisé le repas annuel des aînés.

Cette tradition qui remonte à plusieurs années, a été reprise à nouveau en 2022. Ce sont plus de 120 personnes qui étaient présentes.

Un succulent menu, concocté par le restaurant La Chartreuse de Cahors, a ravi tous les convives. L'animation musicale était assurée par Eric Coudon, qui a su faire chanter et danser son public sur des airs bien connus de la chanson française.

Ce fut une belle journée de retrouvailles et de rencontres pour de nombreuses personnes.

Rendez-vous a été pris pour 2023 toujours à la même période.



## Le 14 Juillet, un programme fourni.

Le jour de la Fête Nationale 2022 a été particulièrement riche au MONTAT, puisque pas moins de quatre événements étaient programmés.

A 18 heures, à l'invitation de la Municipalité, a eu lieu la traditionnelle cérémonie au monument aux morts.

Mme Magali MIQUEL, 1<sup>ère</sup> adjointe et Correspondante – Défense, a retracé l'histoire du 14 JUILLET 1789, du 14 JUILLET 1790, de la Loi du 06 JUILLET 1880 (instituant cette journée comme Fête Nationale Française) et de la devise républicaine : « Liberté-Egalité – Fraternité ».

Puis, après l'appel du nom des morts de la Commune tombés au champ d'honneur et le traditionnel dépôt de gerbe, la minute de silence et la Marseillaise ont conclu cette première séquence.

Les participants se sont rendus ensuite à l'école communale pour inaugurer une plaque (conception réalisée par la Commission Municipale, « Communication - Culture - Loisirs - Vie associative ») retraçant l'histoire du bâtiment dit « ancien », qui abrite aujourd'hui les classes de cours élémentaire et de cours moyen et qui, voici 140 ans, a été construit pour être l'école des filles.

Aux côtés de Mr Jean – Paul MOUGEOT, Maire, étaient présents : Mme Nelly GINESTET, 1<sup>ère</sup> Vice - Présidente du Département du Lot et Conseillère Départementale du Canton, Mme Françoise FAUBERT, Adjointe au Maire de CAHORS Déléguée à la Culture, Mme Laure COURGET, Directrice du Patrimoine de la Ville de CAHORS, les Membres du Conseil Municipal, des anciens élus, dont Mr DELPON, Maire Honoraire, qui a été Directeur de l'école et qui a enseigné dans une classe de ce bâtiment.

A l'issue de cette inauguration, un vin d'honneur a été offert par la Municipalité sous le préau de l'école.

Ensuite, dès 19 H 45, le Comité des Fêtes « FESTIMONTAT » a pris le relais en servant un super repas champêtre au 200 convives rassemblés Place du Temps Libre. Cette soirée était animée par « GUITAR STREET », dont chacun a pu apprécier le répertoire très varié.

A 22h30, la Municipalité a offert un magnifique feu d'artifice. De nombreuses personnes avaient fait le déplacement ; ce spectacle pyrotechnique a fait briller de mille feux le ciel Montatois mais également les yeux des petits et des grands.

Seul bémol, compte – tenu de la situation d'extrême sécheresse et de risque accru d'incendie, le lâcher de lanternes, initialement prévu, n'a pas été réalisé.

Le public est resté très tard dans la soirée.

A n'en pas douter, cette journée du jeudi 14 Juillet restera un événement majeur de l'été pour notre commune.



## Des graines de champions à l'école primaire

Tous les ans l'USEP (Fédération de sport scolaire de l'école primaire) organise un cross départemental.

Le 16 Novembre, fut donc un moment de retrouvailles, sous le soleil, après les années Covid. 400 élèves des écoles lotoises ont foulé l'herbe du Domaine d'Auzole. 11 courses étaient programmées avec des distances allant de 700 m pour les grandes sections de maternelle à 1800 m pour les CM2. Sur la distance de 900 m, deux élèves de la classe CP ont brillé grâce à leur aptitude physique : Léna CAPELOT 1<sup>ère</sup> des filles et 2<sup>e</sup> du classement scratch de la catégorie ; Mahé LETOURNEUR 1<sup>er</sup> des garçons et du général.

Toutes nos félicitations à ces 2 jeunes, qui ont l'intention de renouveler leur victoire en 2023, ainsi qu'aux autres athlètes de l'école qui ont également participé à cette magnifique journée d'endurance et sportive : Louis Da Costa et Léo Viannon en classe de CE1.

Tous les coureurs ont obtenu un diplôme et bénéficié d'un goûter réconfortant.



Louis et Léo



Léna et Mahé, les vainqueurs

## Installations de nouveaux jeux

De nouveaux jeux, acquis par la municipalité, ont été installés par les employés communaux à l'école : calendrier ludique avec météo, roues à pousser... les enfants s'en donnent à cœur joie. Un petit train complètera l'aire de jeu.



## La Venue du père Noël

Visite du Père Noël à l'école du Montat : C'est avec une hôte pleine de cadeaux que le Père Noël est venu rendre visite aux enfants de l'école. Les enfants ravis ont posé devant l'objectif, tous l'ont remercié en lui disant à l'année prochaine PERE NOEL !!!!



## Les activités périscolaires

Dans le cadre des activités périscolaires les enfants ont réalisé les décorations pour la fête d'halloween : les mandragores, le chariot du Poudlard Express plus vrai que l'original et l'énorme araignée qui accueillait les sorciers en herbe lors de la soirée d'halloween.

Pour les fêtes de fin d'année, les enfants ont décoré l'école.



## Le Personnel Municipal

Deux nouveaux agents municipaux ont été recrutés :

- Mme Stéphanie PEIXE au secrétariat de mairie depuis le 01 juin 2022 ( elle remplace Mme Karine MAURY ).
- Mr François RENAGLIA aux services techniques depuis le 01 janvier 2023 ( il remplace Mr Alain PAGES ).

### Mairie



François RENAGLIA, Stéphanie PEIXE,  
Alyane ALBRIEUX et Hugo ISSALY.

### Ecole



Marjorie SANCHEZ, Manon PEZZUTTI, Coralie BORGHESE  
Charlotte MALGUY, Charline LE BEL, Nicole MARONNIER

## La salle des fêtes

De récents investissements ont été réalisés :

- Achat d'une table électrique de cuisson 4 feux et de deux armoires réfrigérantes positives,
- Nouvelle répartition des locaux de stockage,
- Aménagement d'un cheminement en béton lavé sur l'arrière du bâtiment pour desservir par l'extérieur les locaux de stockage avec extension jusqu'au bâtiment « vestiaires »,
- Renouvellement du revêtement en castine du chemin derrière le bâtiment.

D'autres travaux sont prévus pour 2023 :

- Réaménagement de la cuisine avec création de circuits séparatifs « propre » et « sale »,
- Réaménagement du hall d'entrée : réduction de la superficie, remplacement du faux plafond bois et pose d'un éclairage économique,
- Remplacement de portes intérieures et extérieures avec asservissement de certaines d'entre elles,
- Remplacement des volets roulants du bar par des équipements isolants,
- Mise en place d'un cloisonnement entre la grande salle et la petite salle,
- Remplacement des matériels de manœuvre des exutoires de fumées ».

## Les Travaux

### Bilan 2022 des autorisations d'urbanisme

- Permis de construire : Maisons : 12  
Entreprise : 1
- Agrandissements : 3
- Demande de travaux : 28
- Permis d'aménagement : 1

## Le projet du Bartassec

Les communes de CAHORS, LE MONTAT et LABASTIDE-MARNHAC sont engagées avec la Communauté d'Agglomération du « GRAND CAHORS » pour le réaménagement de la Route de Toulouse (« ENTREE-SUD » de CAHORS).

**Vendredi 8 Juillet**, en mairie de CAHORS, a eu lieu la signature d'un document très important : « LE PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT DE PREFIGURATION ».

Ce projet partenarial a pour but la requalification urbaine, hydraulique et commerciale de « L'ENTREE SUD » de CAHORS et répond à trois ambitions complémentaires :

- 1 ) Assurer la sécurité des biens et des personnes en diminuant le risque d'inondation,
- 2 ) Permettre le renouvellement urbain du linéaire, à travers la requalification de cette entrée de ville,
- 3 ) Œuvrer à la renaturation de l'entrée de ville.

Il s'agit seulement du 25<sup>ème</sup> projet de ce type signé en France et du 3<sup>ème</sup> en région « Occitanie ».

De grandes métropoles (Toulouse, Strasbourg..) sont engagées dans ce type de démarche; jusqu'à présent, aucune ville de la taille de CAHORS n'avait encore franchi le pas.

# Les Travaux

Ce document est co-signé par huit partenaires différents :

- l'Etat,
- la Communauté d'Agglomération du « GRAND CAHORS »
- les trois communes sur le territoire desquelles ce projet va être développé ; à savoir :
  - CAHORS, LE MONTAT, LABASTIDE-MARNHAC,
- ainsi que :
  - L'Établissement Public Foncier d'Occitanie,
  - Le Syndicat Mixte du Bassin du Lot,
  - L'agence de l'Eau « ADOUR-GARONNE ».

Aujourd'hui gelée dans son évolution par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (« P.P.R.I. »), instauré en 2004 (suite à la crue de 1996) (Une autre suivra en 2010), « L'ENTREE-SUD » a fait l'objet de l'engagement, depuis une douzaine d'années, d'un projet de réaménagement de grande ampleur, dont la complexité a impliqué des phases d'études et de premières actions (notamment d'acquisitions foncières).

Dés 2011, un premier travail partenarial, réunissant les services de l'Etat, la C.C.I. du Lot et le « GRAND CAHORS » a été mené sur ce secteur. Cette phase a permis la mobilisation d'experts en aménagement du territoire. Ces derniers ont confirmé la nécessité de programmer un aménagement hydraulique ambitieux concentré autour de « nœuds » précisément identifiés le long du « BARTASSEC ».

Ce travail a servi de base à la signature d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations « P.A.P.I. » dotant le « GRAND CAHORS » d'une subvention de six millions d'euros. Cela a notamment permis :

- Des acquisitions foncières (en lien avec l'Établissement Public Foncier d'Occitanie) : garage automobile, six pavillons situés Avenue ANATOLE DE MONZIE (devant la caserne des pompiers), l'ancien local « THERMI » ou, plus récemment, l'ancien contrôle technique automobile situé « ROC DE L'AGASSE ».
- La mise en place d'un système d'alerte et de capteurs sur le bassin versant et « ROC DE LAGASSE » pour mesurer la hauteur du cours d'eau et les précipitations à l'approche.
- Des études hydrauliques précisant la connaissance des crues et les aménagements hydrauliques nécessaires à prévoir.

Bien que plusieurs étapes ont déjà été franchies, beaucoup reste encore à faire ; tant sur le plan des procédures réglementaires que sur le plan de la maîtrise foncière ; ce sont deux préalables à toute intervention opérationnelle.



Les signataires

Une première étape de travaux est déjà, à ce jour, réalisée : la démolition du centre de contrôle technique automobile situé « ROC DE L'AGASSE », suivie de la renaturation de la parcelle.

D'ici 2025, sur le site de « BROUSSEYRAS », seront engagés :

- La dépollution du site,
- Le recalibrage du « BARTASSEC ».

La Communauté d'Agglomération du « GRAND CAHORS » est maître d'ouvrage de cette opération. Cela signifie qu'elle portera la charge financière du coût de ce programme et sera destinataire des subventions.

Les trois communes sont concernées au titre des pouvoirs de police des maires, notamment en matière d'urbanisme.

Quelques mémos :

## UNE ENTREE DE VILLE MAJEURE :

L'offre commerciale du « GRAND CAHORS » est aujourd'hui organisée autour de trois pôles majeurs :

- Le centre-ville de CAHORS,
- La zone de « LABERAUDIE »,
- « L'ENTREE - SUD ».

## L'ENTRÉE SUD, ROUTE DE TOULOUSE :

LE « BARTASSEC » et le P.P.R.I. :

Le « BARTASSEC » est un ruisseau aux crues à cinétique (mouvement) rapide.

Le P.P.R.I. permet de ne pas aggraver les risques par des constructions nouvelles, il ne résout pas pour autant le risque et empêche tout projet sur le secteur.

Il s'en suit donc une paupérisation urbaine, architecturale et commerciale désormais perceptible.

L'hyper-complexité des problématiques liées aux procédures, à la sécurisation hydraulique et à l'existence d'intérêts (parfois contradictoires) patrimoniaux, économiques et réglementaires n'a pas encore permis d'engager de réalisations visibles.

Désormais franchies, certaines étapes vont rapidement permettre l'engagement des premières réalisations opérationnelles.

LA ZONE COMMERCIALE :

### Points forts :

- 120 entreprises.
- 1 000 emplois.
- Zone commerciale historique (s'est développée à partir des années 60).
- 19 000 véhicules / jour.
- 3.7 Km de linéaire
- Liaison avec le sud de la Communauté d'agglomération et du Département du Lot : lieu de fort développement démographique et économique (entre autres : zone de « CAHORS SUD »).

### Points faibles :

- Absence de faculté d'évolution de l'appareil commercial.
- Complexité du découpage foncier (propriétaires / locataires) : cela impacte la résolution du dossier, mais également la gestion et la maintenance du cours d'eau.
- Risque d'inondation.
- Zone peu accessible en « déplacements doux » (à pied, à vélo).



**Monsieur MATHIEU, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

**Claude MATHIEU** : J'ai 64 ans, je suis originaire de la Bourgogne et me suis installé sur le Montat il y a 8 ans.

**Quel a été votre parcours professionnel avant d'ouvrir DAFY ?**

**CM** : j'ai exercé en tant qu'ingénieur en informatique embarquée pendant 15 ans sur Paris, Roanne et Toulouse.

Etant un passionné de moto depuis plus de 50 ans, j'ai décidé de prendre un virage à 180° en créant une franchise DAFY sur Cahors en 2014 avec ma compagne.

Le local route de Toulouse correspondait tout à fait à ce type d'activité avec un espace d'exposition de 250m<sup>2</sup> et un atelier de 70m<sup>2</sup> sur un axe très fréquenté.

Notre technicien d'atelier est présent depuis la création, nous sommes au total 4 salariés.

**Pouvez-vous nous présenter votre activité ?**

**CM** : Notre principale activité est la vente d'équipements, nous réalisons également l'entretien et la réparation de motos ; ceci représente environ 85% de notre activité complétée par le service de dépôt-vente.

**Comment vous positionnez-vous par rapport à l'avenir et à l'arrivée de l'électrique ?**

**CM** : A mon avis, l'électrique pour les deux roues ne va pas prendre une place dominante sur le marché avant une dizaine d'années, les fabricants étant encore peu nombreux pour proposer suffisamment de modèles.

Nos ventes sont en progression chaque année, notre clientèle d'une moyenne d'âge de 40 ans est surtout une clientèle de loisir, attachée à notre territoire très nature et offrant des circuits très attrayants et des paysages magnifiques.

**Dafy Moto**  
Route de Toulouse - 46090 Le Montat  
05 65 23 52 41



**Monsieur SELLEN, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

**Christophe SELLEN** : J'ai 52 ans, et j'exerce dans le domaine de la propreté et de l'entretien de locaux depuis plus de 30 ans.

**Pouvez-vous parler de votre entreprise**

**CM** : Lorsque j'ai repris la gérance en 2005, nous étions 8 salariés. Aujourd'hui nous sommes 80 salariés dont 5 sur la partie commerciale, gestion et ressources humaines, plus une personne préparant un Master RH en alternance.

**Depuis quand avez-vous emménagé dans vos locaux situés sur la commune ?**

**CM** : Nous avons aménagé en avril 2021 cela fera bientôt 2 ans. Nous disposons de 440 m<sup>2</sup> avec nos bureaux à l'étage et des zones de stockage de notre matériel. Nous avons un parc d'environ 15 véhicules.

**Pouvez-vous nous présenter votre activité ?**

**CM** : L'entretien courant des bâtiments professionnels concerne 70% de notre activité : usines, bureaux, administrations, commerces, concessions, cabinets médicaux, pharmacies et cette part augmente au fil des années.

L'entretien de parties communes et de copropriétés représente 20 % de notre activité.

Les particuliers représentent 10% de notre activité – nettoyage de vitres et remise en état le plus couramment.

(Nous avons choisi de ne pas nous positionner sur le secteur du « service à la personne » pour le moment.)

Depuis 2 ans nous développons une activité dératisation, désinfection proposée dans le milieu agricole, agroalimentaire, les restaurants, les logements...

**Sur quelle zone géographique intervenez-vous ?**

**CM** : Cahors et la vallée du Lot. Nous effectuons quelques interventions sur Souillac, Saint-Céré, Figeac et Gourdon.

**Comment envisagez-vous l'évolution de l'entreprise ?**

**CM** : Mon fils, qui travaille dans l'entreprise depuis quelques années, s'occupe plus particulièrement de la gestion, il a de ce fait une bonne connaissance de la clientèle, de nos salariés et de la profession.

L'entreprise est également membre du club des « Entreprises s'engagent » du Lot qui œuvrent par ses techniques de management, pour le bien-être au travail, l'inclusion des jeunes...

Une entreprise tournée vers l'avenir !

**Sellen Propreté**  
Route de Toulouse - 46090 Le Montat  
05 65 35 59 64

## Économie d'énergie

Le guichet « RENOV'OCCITANIE LOT » est porté par le Département et les 9 EPCI du Lot.

Il conseille les ménages lotois, quelque soit leurs revenus, qui souhaitent s'engager dans un projet de rénovation énergétique de leur habitat.

Il propose un conseil neutre et gratuit en fonction des besoins du ménage :

- conseil financier et juridique : définition des financements
- conseil technique : définition des travaux à réaliser



**Rénov'Occitanie**  
Ma rénovation énergétique

**LOT**  
LE DÉPARTEMENT

Le Région Occitanie  
Pyrénées - Méditerranée

**Vous avez un projet de rénovation énergétique de votre habitat ?**

Le guichet Rénov'Occitanie Lot vous accompagne dans votre projet : conseils techniques, informations financières ou juridiques.

**LE BON RÉFLEXE**

→ Appelez le **N°Vert 0800 08 02 46**  
ou APPEL GRATUIT du lundi au vendredi 9h-12h / 13h-15h

→ Complétez le formulaire de contact sur le site **LOT.FR / RUBRIQUE LOGEMENT**

*Pour une information neutre et gratuite*

Si votre demande concerne une demande d'aide à la rénovation énergétique, merci de vous munir de l'ensemble des avis d'imposition de votre ménage.

**Pour bénéficier des aides à la rénovation énergétique :**

- ✓ Vous ne devez pas avoir commencé les travaux avant de déposer une demande officielle d'aide.
- ✓ Vous devez faire réaliser vos travaux par des entreprises RGE (Reconnu Garant de l'environnement). Pour trouver une entreprise RGE à côté de chez vous : <https://france-renov.gouv.fr/fr/trouvez-un-professionnel>

## Bibliothèque

Un service de « livraison d'ouvrages » directement au Montat vous permet d'effectuer des réservations sur les sites internet de la médiathèque et de la bibliothèque Départementale du Lot.

Afin de pouvoir mettre en place des plages d'ouverture plus importantes et des animations ponctuelles, nous recherchons encore des bénévoles. Merci à ceux qui se sont déjà proposés.

Contact :

Alyane Albrieux 05 65 21 01 17

## Déclaration de catastrophe naturelle : SECHERESSE

Vous avez constaté des fissures sur votre habitation probablement dues à la sécheresse de 2022 : veuillez vous faire connaître en mairie.

Les services feront une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle, c'est à la Préfecture qu'incombe la décision de reconnaissance. Nous vous tiendrons informés de la suite donnée.

## Les Chenilles...

Attention aux chenilles processionnaires des pins : à cette époque elles se déplacent en long « cortège » dans nos jardins. Leurs poils, très urticants, peuvent créer, en cas de contact, de graves nécroses ou des réactions allergiques sur l'homme ainsi que sur les animaux domestiques (nécrose de la langue des chiens et chats...).

## Andréa Clou au prochain rallye des Gazelles



Andréa CLOU, originaire du Payrat et sa co-équipière native de Crayssac Morgane Sicart se lancent à 26 ans dans l'aventure !!!

Cette course d'orientation solidaire et féminine, dont c'est la 32<sup>ème</sup> édition partira du Maroc en mars prochain.

Elles ont choisi comme partenaire l'association CŒUR DE GAZELLES qui œuvre pour la réinsertion professionnelle, la présence d'une caravane médicale dans le sud Maroc, la construction ou la rénovation d'écoles dans des villages reculés.

Les CARACALS (c'est leur nom !!!) au volant de leur véhicule, parcourront entre 80 et 100km par jour pour un temps estimé à env. 9h30 de conduite avec les 160 autres équipages féminins.

Le rassemblement est le 3 mars à Nice pour les vérifications techniques, puis liaison maritime de Sète de 4 mars et route pendant 4/5 jours jusqu'au départ à ERFOUD le 9 mars. Elles relieront ESSAOUIRA en 9 jours. Il s'agit de rallier plusieurs check-point afin de trouver des balises tout en réalisant de l'éco-conduite et surtout de l'entraide avec les autres équipages et ceci sans GPS, ni téléphone mais une boussole et des cartes.

Elles ont préparé leur rallye en participant à des stages de pilotage et d'orientations ; leur budget est presque bouclé, mais il est toujours possible de les aider encore financièrement (pour tout renseignement : 06 44 90 73 18 ou 06 28 36 23 05)

Vous pourrez les suivre en direct sur les réseaux sociaux et le site du rallye :

caracals.fr et Rallyeaichadesgazelles.com

## Les vœux du maire



### À vos agendas :

**25 février : Soirée Canards par Festi'Montat**

**18 mars : Loto de l'APE**

**1<sup>er</sup> avril : Bal Country 46**

**10 avril : Chasse aux œufs**

**Mai : Marche nature**

**24 juin : Soirée 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'association Montat Danse Club**

**9 septembre : Forum des associations**

**16-17 septembre : Journées Européennes du Patrimoine**

**Mi octobre : Jour de la nuit**

**31 octobre : Halloween**

**26 Novembre : Repas des aînés**

L'Echo du Montat  
Directeur de publication :  
J.P. MOUGEOT

Rédaction :  
Commission communication

Photos couverture :  
Jean-Joël REMY  
REPORTAGES PHOTOS

Mise en page :  
Miska, Labbenque

Impression :  
Boissor Imprimerie, Luzech

Accueil-Urbanisme-État civil :  
Tél. : 05 65 21 01 17  
Courriel : mairie2.montat@orange.fr

Secrétariat-Comptabilité :  
Tél. : 05 65 21 71 44  
Courriel : mairie.montat@orange.fr

Ecole :  
170 rue des écoles  
Tél. : 05 65 21 06 78

  : Commune Le Montat  
www.lemontat.fr

## La Mairie

### INFOS UTILES

**Permanence du Maire :**  
Le Maire reçoit sur RDV

**Horaires d'Ouverture de la Mairie :**  
Lundi : 9h-12h / 14h-17h30  
Mardi : 9h-12h / 14h-17h30  
Mercredi : 9h-12h  
Jeudi : 9h-12h / 14h-17h30  
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h30



180 rue du Village - 46090 LE MONTAT  
05 65 21 01 17  
mairie2.montat@orange.fr  
[www.lemontat.fr](http://www.lemontat.fr)



: Commune Le Montat